



ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Appel à candidature pour le renouvellement du Conseil d'Administration du CAC

Pour l'Assemblée Générale (AG), le Conseil d'Administration du CAC doit être renouvelé par moitié tous les 3 ans. Cette année, 6 postes sont à pourvoir. 5 membres actuels se représentent et 1 poste vacant du au départ de A Vivien

Tout adhérent du club **ayant six mois d'adhésion** peut être élu au Conseil d'Administration.

Si vous souhaitez faire acte de candidature, **remplissez votre acte de candidature et renvoyez-le** par courrier à l'adresse du club, **ou remettez-le en main propre** aux responsables du CAC, **avant le 10 octobre 2018**

.....✂.....✂.....

NOM : **Prénom :**

Nom du chien :

Déclare faire acte de candidature au Conseil d'Administration du CAC.

La candidature sera effective après examen et acceptation du CA actuel.

Cugnaux, le 11 septembre 2018

Le secrétaire du CAC

François LAGARIGUE